

 viteos

# Fiche explicative

Prix de l'électricité 2024



# SOMMAIRE

---

<b>Nos courants verts.....</b>	<b>3</b>
<b>Garantie d'origine.....</b>	<b>4</b>
<b>Composants des tarifs électriques.....</b>	<b>4</b>
<b>Périodes tarifaires &amp; horaires.....</b>	<b>5</b>
<b>Profils de consommation.....</b>	<b>5</b>
<b>Déménagement ou clôture.....</b>	<b>6</b>
<b>Nous sommes à votre service.....</b>	<b>6</b>

# Nos courants verts

## Une énergie propre pour tous

Avec notre gamme de courants verts, vous avez la possibilité de choisir une électricité produite à partir de sources renouvelables, locales et respectueuses de l'environnement.

En optant pour notre gamme de produits verts, vous avez l'assurance de contribuer à une production d'électricité responsable et respectueuse de l'environnement. Vous participez ainsi au développement durable de votre région. Il s'agit d'un supplément perçu sur le prix de l'énergie standard. L'intégralité des bénéfices récoltés sont investis dans des fonds de développement. Ceux-ci promeuvent des projets dans le domaine des énergies renouvelables et participent ainsi à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et au plan climat cantonal.

Ces produits sont des marquages de la provenance de l'électricité. Ils permettent de garantir l'origine du mix énergétique, mais non l'électron consommé, ce qui est physiquement impossible pour les énergies de réseau.

Viteos propose les produits Vivalor, Areuse et Areuse+ garantissant une production essentiellement suisse voire neuchâteloise.



PRODUCTION SUISSE	PRODUCTION NEUCHÂTELOISE	PRODUCTION NEUCHÂTELOISE
<b>100% renouvelable</b>	<b>100% renouvelable</b>	<b>100% renouvelable</b>
<b>90%</b> Hydraulique suisse	<b>100%</b> Hydraulique neuchâteloise	<b>95%</b> Hydraulique neuchâteloise
<b>10%</b> Traitement des déchets de Vadec SA (NE)		<b>5%</b> Solaire photovoltaïque neuchâteloise
Bénéficiez d'une électricité 100% renouvelable issue essentiellement de la force hydraulique suisse. De plus, env. 10% de l'énergie provient du traitement des déchets de Vadec SA (biomasse) <sup>1</sup>	Optez pour une énergie 100% régionale. Areuse est une énergie 100% neuchâteloise provenant des centrales hydroélectriques exploitées par Viteos <sup>1</sup>	Ajoutez du soleil dans votre vie avec Areuse Plus, l'énergie issue des centrales hydro-électriques exploitées par Viteos et de centrales solaires photovoltaïques installées dans le canton de Neuchâtel <sup>1</sup>
<b>+ 0.45 ct/kWh</b> (hors TVA)	<b>+ 0.80 ct/kWh</b> (hors TVA)	<b>+ 2.40 ct/kWh</b> (hors TVA)

1. La composition des produits peut varier en fonction de la disponibilité des garanties d'origine sur le marché et de notre parc de production. Les garanties de remplacement peuvent être d'origine étrangère, mais de toute façon renouvelable.

# Garantie d'origine

## Une électricité verte certifiée

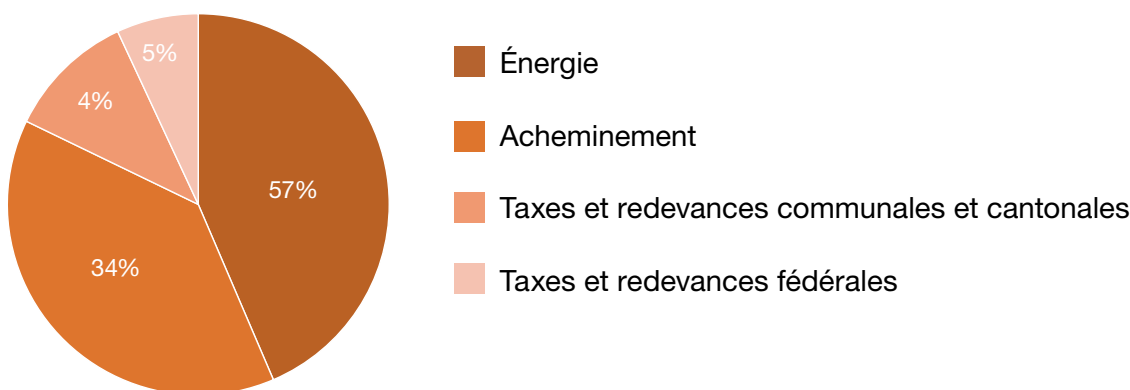
L'acquisition des garanties d'origine permet à Viteos de certifier la traçabilité complète de ses produits 100% renouvelables.

Le tri des électrons n'est, dans les faits, pas réalisable. Cependant, il vous est possible d'obtenir la garantie suivante : pour chaque kWh que vous consommez au cours de l'année, un kWh a été produit par une centrale de production d'énergie renouvelable. Les centrales hydroélectriques ou photovoltaïques émettent des garanties d'origine ou des certificats destinés à attester l'origine écologique de chaque électron produit.

Ainsi, lorsque vous souscrivez à un courant vert Viteos, vous avez la garantie de consommer une électricité certifiée et respectueuse de l'environnement.

# Composants des tarifs électriques

Le prix de l'électricité est composé de 4 parties distinctes\*



\*base comparative : Tarifs B1 simple 2024 (hors TVA et redevance fixe).

<h3>1) Énergie</h3> <p>C'est le prix d'achat de l'énergie électrique que vous choisissez selon vos critères économiques et environnementaux.</p>	<h3>2) Acheminement</h3> <p>C'est le prix de transport de l'électricité jusqu'à votre domicile. Il comprend les coûts d'acheminement, d'entretien, de renouvellement du réseau ainsi que les services-système et la taxe pour la réserve hivernale.</p>
<div style="background-color: #e67e22; color: white; padding: 5px; display: inline-block;">Prix total de l'électricité</div>	
<h3>3) Taxes et redevances communales et cantonales</h3> <p>Elles correspondent aux diverses taxes <b>communales et cantonales</b> par exemple de dédommagement de l'utilisation du domaine public.</p>	<h3>4) Taxes et redevances fédérales</h3> <p>C'est une taxe <b>fédérale</b> alimentant un fonds pour, entre autres, développer les énergies renouvelables. Le niveau de cette taxe est identique dans toute la Suisse et est fixé chaque année par le Conseil fédéral.</p>

# Périodes tarifaires & horaires

## TARIF SIMPLE - TARIF DOUBLE

Le **tarif simple** est adapté si vous consommez de l'électricité principalement la journée. C'est le cas de la majeure partie des ménages et des petites entreprises en Suisse.

Le **tarif double** s'adresse aux ménages ou entreprises qui ont la possibilité de moduler leur consommation en fonction des heures pleines et creuses, soit la nuit, et qui ont des besoins en électricité importants. Cela concerne en particulier les ménages qui possèdent des appareils à forte consommation d'électricité, tels que chauffe-eau, pompe à chaleur, chauffage électrique, ou une borne de recharge pour les véhicules électriques. D'ici 2027, la mise en place par Viteos de nouveaux compteurs «intelligents» (smart meters) permettra de faciliter cette démarche.

### HEURES PLEINES



### HEURES CREUSES



	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Lundi - Vendredi																									
Samedi																									
Dimanche																									

**Heures pleines** : lundi à vendredi de 07h00 à 23h00 et le samedi de 07h00 à 13h30

**Heures creuses** : lundi à vendredi de 23h00 à 07h00 et le samedi de 13h30 au lundi 07h00

## TARIF A - TARIF B

Le choix du tarif A ou B dépend directement de la durée d'utilisation pleine puissance (DUP<sup>1</sup>). Si votre DUP est inférieure ou égale à 3'000 heures, vous bénéficiez du tarif A. Si par contre, votre DUP est supérieure à 3'000 heures, alors vous bénéficiez du tarif B.

Le choix du tarif s'effectue automatiquement par un système informatique qui définit chaque mois le meilleur tarif selon votre profil de consommation.

<sup>1</sup> DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle ¼ horaire moyenne (kW)

# Profils de consommation

## TARIF BASSE TENSION B1

Le tarif B1 s'applique aux installations dont les fusibles avant compteur sont inférieurs à 40 ampères. Le client peut choisir entre un tarif simple ou un tarif double, selon son profil de consommation.

## TARIF BASSE TENSION B2 AVEC MESURE DE PUISSANCE

**B2** : Ce tarif à double période (A et B) s'applique aux clients industriels. Les données effectives de consommation sont mesurées par tranche de 15 minutes (courbe de charge).

Ce tarif est disponible pour les installations dont les fusibles avant compteur sont supérieurs ou égaux à 40 ampères. Une puissance de 15 kW est facturée par mois.

Energie réactive : 0.329 kVArh par kWh acheminé (HP & HC) est admis.

Cela correspond à un  $\cos\phi$  de 0.95. Le surplus est facturé.

## TARIF BASSE TENSION B3 AVEC MESURE DE PUISSANCE

**B3** : Ce tarif à double période (A et B) s'applique aux clients industriels avec une composante de puissance sur l'acheminement.

Ce tarif est disponible pour les installations dont les fusibles avant compteur sont supérieurs ou égaux à **60 ampères** et dont le  $\text{Cos}\varphi$  correspond à 0.95 (le surplus étant facturé). La durée d'utilisation pleine puissance (DUP) annuelle doit être supérieure à 3'000 heures et la puissance maximale mesurée supérieure à 35 kW. Pour bénéficier de ce tarif, l'installation doit remplir ces critères pendant un an.

Énergie réactive : 0.329 kVArh par kWh acheminé (HP & HC) est admis.

Cela correspond à un  $\text{Cos}\varphi$  de 0.95. Le surplus est facturé.

## TARIF MOYENNE TENSION M1 AVEC MESURE DE PUISSANCE :

**M1** : Ce tarif à double période (A et B) s'applique aux clients industriels avec une composante de puissance sur l'acheminement et dont la station transformatrice MT/BT est détenue par ces derniers.

Le tarif le plus favorable est appliqué mensuellement pour l'énergie électrique et pour l'acheminement. Une puissance minimale de 300 kW est facturée chaque mois. L'énergie réactive est facturée pour le  $\text{Cos}\varphi$  dépassant les 0.95.

## Déménagement ou clôture

Lors de chaque déménagement ou clôture d'abonnement, des frais administratifs de CHF 30.00 (TVA comprise) sont perçus.

## Nous sommes à votre service

Viteos SA

Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Tél. 0800 800 012

[www.viteos.ch](http://www.viteos.ch)